

Bretonnet et Cousin-Grivois

Autor(en): **Bergerat, Emile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 47

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au **CONTEUR VAUDOIS**,
pour 1922, recevront ce journal
GRATUITEMENT
dès ce jour au [31 décembre pro-
chain, en s'adressant à l'Adminis-
tration, 9, Pré-du-Mar-
ché, Lausanne.



n'avont tant bin què mau ein trabetsent et ein
ziguezagueint, ion dè stâo compagnons fâ à l'au-
tro :

- Louis !
- Et quiet ! François ?
- Ne sein rudo bitès !
- Et porquî ?
- Po cein que te vâi qu'on ne sè rebattè pas
coumeint dè coutema, et qu'on arâi bin pu bâirè
onco on demi.
- Aloo !

A PROPOS D'ARMOIRIES COMMUNALES

Mon cher Conteur,

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la publication
des armoiries vaudoises. Pour répondre au vœu fi-
nal de Méline, je me permets de lui signaler un
projet d'armoiries que j'ai aperçu, il y a quelques
jours, dans la salle de la Municipalité, à Method,
— un dessin au crayon épinglé au mur — inspiré
probablement par les articles du *Conteur*.

L'auteur du projet a voulu faire des armes par-
lantes et s'est inspiré de la prononciation usuelle
du mot « Method » : *mathoud* ou *matou*.

L'écu, aux couleurs cantonales, porte à la partie
supérieure (blanche) deux chats ou matous de... ? as-
sis et affrontés.

Méline pourrait obtenir sans doute, des autorités
de Method, une copie de ce projet, qui a le mérite,
peut-être pas très héraldique, d'être couleur locale.

Pierre Bioley.

* * *

On nous prie d'insérer les lignes suivantes :

Les typos ont commis quelques fautes dans mes
articles sur les armoiries communales ; elles étaient
dues, peut-être, à ma mauvaise écriture. Cependant,
je tiens à dire que la partie supérieure de l'écusson
d'Yverdon n'a jamais été *bleue* ; elle est *blanche* (ar-
gent).

Méline.



BRETONNET ET COUSIN-GRIVOIS

Le colonel Lécorché de Vaucresson avait une
âme simple et loyale dans un corps de beau
militaire. Soldat de race comme de tempé-
rément, il avait suivi la carrière rectiligne des siens,
ainsi qu'on enfila une venelle qui raccourcit pour
gagner du temps sur la vie. Les Lécorché de Vau-
cresson se divisent en deux lignées : la bretonne et
la normande ; il était de la bretonne.

Il en eût même été le dernier si, d'un mariage, il
n'eût eu un fils pour perpétuer son nom. Cet héritier
s'appela Firmin. Le père et le fils s'adoraient.
Ce que l'un voulait, le voulait l'autre, et la plupart
du temps ils le voulaient ensemble.

— Quand tu voudras te marier, avait dit le père
à son fils, tu n'auras qu'à me donner l'adresse des
parents de la jeune personne. Je passerai ma redin-
gote de pékin, et, avec ma rosette, j'irai leur de-

mander sa main pour toi. Mais il est bien entendu,
n'est-ce pas, que tu ne m'enverras que chez de par-
faits honnêtes gens ?

Or la semaine dernière, le jeune homme entra de
bon matin chez le colonel qui fumait sa pipe dans
son lit, la fenêtre ouverte.

— Ah ! c'est toi ? Tu te décides à venir voir ta
vieille baderne paternelle ! Vas-tu bien, au moins.

— Habille-toi et viens, je t'emmène par le rapide.

— Où ?

— Tu le verras. Hâte-toi.

— Quoi faire ?

— Demander la main de Colette.

— A qui ?

— A son père, M. Bretonnet.

— Quel Bretonnet ?

— Le député sortant.

— Bien. Honorable, hein ! tu sais ?

— C'est l'épithète homérique. Ils le sont tous. Lui,
il est austère. L'austère Bretonnet ! Il se représente.
Il sera réélu. J'aime sa fille. Mets ta rosette.

— Marchons, fit le bon Lécorché de Vaucresson.

Et, trois heures après, ils débarquaient à... mais
nommez-la vous-même, et il se dirigeaient vers la
demeure depuis deux mois familière à l'amoureux.

Toutes les rues étaient tapissées d'affiches bari-
olées, où chantaient, sur tous les tons, les noms et
les programmes des candidats à la députation par-
lementaire, et, au milieu de cette réclame multico-
lore, le colonel avait la sensation d'être criblé de
confetti.

Au coin d'une palissade, les regards du colonel
s'arrêtèrent sur un placard de couleur flamboyante,
où on lisait, en lettres d'un pouce :

« Citoyens,

« L'austère quinze mille, sans compter le rabiot,
qui, sous le nom de

BRETONNET

a le culot de se présenter encore une fois à vos
suffrages, ne s'appelle pas plus Bretonnet que je
m'appelle Adamastor. C'est un simple bagnard, bien
connu à la Nouvelle, et qui n'a même pas fait son
temps ! J'attends son démenti de pied ferme.

» Vous ne voterez pas, honnêtes gens, commerçants
probes, pères de famille attentifs, fonctionnaires hé-
roïques, laboureurs magnanimes, pour un repris de
justice qui n'a même pas le courage de son opi-
nion et se dissimule lâchement sous la pelisse d'un
millionnaire.

COUZIN-GRIVOIS ».

— Diable ! avait fait le colonel.

Et, montrant le placard à son fils :

— As-tu lu ça ?

Firmin haussa les épaules et se mit à rire :

— Viens donc, c'est le moment où la France re-
nouvelle son gouvernement.

— Il n'y pas de fumée sans feu, observa Lécorché
de Vaucresson, et ce Couzin-Grivois a l'air de savoir
ce qu'il avance.

— Alors, lis la réponse du beau-père, elle est à
côté, sur le même mur :

« Chers électeurs,

« Vous avez fait justice, par le mépris des im-
putations aberrantes, du malheureux qui ne craint pas
de s'attaquer au bloc d'une vie de labeur couronnée
des insignes de l'ordre national. Le sieur

COUZIN-GRIVOIS ou GRIVOIS-COUZIN

car son état civil n'a jamais été bien établi, oublie
que si j'étais allé au bain je l'y aurais connu. J'ai



MA IO VEIN-NO ?

SE l'ai a bin dâi sorté dé bité, de maladi, on
trouvè bin dâi z'espèces dé dzeins et vo mé
derà to cé que vo voudrà, ne l'ai a pa rein-
quié la gratta que sé ramassé, l'ai a assebin la mou-
dâ et l'è principalement dé la moudâ que vo vu
dévesâ.

— Dein noutron tein, vu deré lou tot vilhiou, ka
ne su pliérè dé sti matin, ié dza oïu souna midzo
bin quociquî coup, lé dzouvené fehlî sé vetesson to
parâ mi quié ora ; l'avan dâi robé qu'allavan bin
adrâi tanquié su lau sola, onna galèzâ vesta pas
trau décolatcha et on tsapi que n'étâi pardieu pa
à dédaigni. Vo djârou que fasâi pliési dé sailli
avoué dâi grachausé vethié dinche, on s'ein creyâ !
cein l'étâi la vretabliou fehlî dé la campagne ; ma
ora, ne sé pas quien ouvra dau diabliou l'a passâ ;
ein é iü, — ne vu pa vo deré iô ka, quand bin su
vilhiou, ne tignioun pa dé mé feré trairé lé ge — que
m'ant fé ridou pedhy ; l'avan met dâi solâ avoué dâi
talon dé demi pi dé hiau, seimbiâvé que martsivan
su dâi tsevelîé à niâ, dâi robé que lau z'allâvant
tanquié ai dzénau et onco pas pi, dâi zaquié bario-
laie rodze et nairé fermou décolatsché — po ne pa
vo deré tanquié iô — lou pétrou serra dein on
corset que ne pouâvan qazou pliérè socliâ et po
fini dé sé veti quemein dian, l'avan met su la fri-
mousse onna voiletta — parèt que cein conservé lou
teint — ora è-te veré, n'ein sé diablî lou mot, n'ein
mettou mein !

Et deré que lé gosse lé damusâ dé noutra balla
campagne vaudoise dé 1921. Marc à Louis, du *Con-
teur*, que l'è prau fin, porâi-te mé deré cein que
voliant itré lé fehlî dé pâyans dé 1922 ? mé, ne l'ai
compreignioui pliérè.

On ami dau Conteur.

ON REGRET

Dou z'amis dé cabaret qu'ein avioient prâi onna
bombardâie ai pommé sé vont reduiré et sé baillont
lo bré. Lo tsemin, ma fâi, n'étâi pas trâo lardo, kâ
lè dou compagnon lo tésâvont d'on mâdelion à l'au-
tro, et l'avioient bio brelantsi, sé mantegnont bo et
bin ; mâ n'arâi pas failu que ion dâi gaillâ sé bail-
lâi on betset, âo bin que caugnon sé vigné eimbon-
mâ contré leu, l'ariont vito rebattâ perque bas. Ora,
ne sé pas se l'étoient ébâhi leu mémo d'être asse
solido ; mâ âo bes d'on momeint, tandi que cami-

pitie de lui, et je ne révélerai à personne, même au procureur de la République, les mœurs réellement invouvables qu'on lui prête, non sans raison peut-être. Qu'il me suffise de lui demander s'il n'aurait pas trouvé, dans sa paillasse, un des vingt-quatre couverts d'argent, étrangement dépareillés depuis certaine visite, sur laquelle je ne veux pas insister, parce qu'elle avait pour but de me taper de cent sous. Qu'il les garde, ils peuvent lui servir à payer cinq électeurs qu'il recrute sur le zinc et ailleurs.

JEAN BRETONNET,
Député sortant.

— Oui, la réplique est fière, dit le bon colonel, et elle exprime l'indignation de l'honnête homme. Allons lui demander sa fille.

Trente pas plus loin, sur l'échafaudage d'une maison en construction, trois placards, collés bord à bord, y triplait la page suivante :

« Un mot, et le dernier.

« Allons-y !... Il est temps. Plus d'ambages.

» Au mois d'août dernier, à Munich, que faisaient dans une brasserie, située près de la célèbre Pina-cothèque, je précise, deux hommes attablés devant une choucroute et un plan de forteresse, ou plutôt qui étaient-ils ?... Electeurs, voici leurs noms : von Werthmann Hertzheim, espion prussien, et

JEAN BRETONNET

membre du Parlement français. Je n'en dis pas davantage.

» J'ai la carte postale. Le député, quoique vu de dos, est parfaitement reconnaissable. Quant à la forteresse, il faudrait ne jamais être allé dans l'Est pour s'y méprendre.

» Gardiens des frontières, veillez !...

COUZIN-GRIVOIS.

La triple affiche était traversée, de droite à gauche, par une bande ainsi libellée : « Couzin-Grivois est un lâche », et de gauche à droite, par une autre : « Jean Bretonnet est une fripouille », de telle sorte que le colonel patageait dans les sables mouvants de la perplexité.

— Si nous attendions l'élection, soumit-il à son fils, pour la visite ?

Ce n'est pas sans peine, en somme, que Firmin décida le vieux militaire aux idées simples et rectilignes à faire la démarche d'où dépendait son bonheur, d'ailleurs ratifié d'avance.

Jean Bretonnet est un homme charmant, qui unit à la plus scrupuleuse probité des qualités d'esprit et de cœur dont il fera preuve, une fois de plus, sous cette nouvelle législation. Non seulement il accorda Colette au fils des Lécorché de Vaucresson, mais il les garda tous les deux à dîner. Or, au moment de se mettre à table, il leur présenta un invité :

— Monsieur Couzin-Grivois, mon meilleur ami.

Le colonel faillit en avaler sa langue.

— Comment !... Et les placards ?...

— Ils sont l'œuvre de nos comités, mais nous les corrigeons nous-mêmes, et ensemble. C'est lui qui trouve les mots les plus drôles. *Emile Bergerat.*

DESESPOIR. — Une femme encore jeune vient de perdre son mari. On essaie en vain de la consoler.

— Ah ! si seulement j'étais jolie, s'écrie-t-elle après avoir versé d'abondantes larmes.

L'AUTRE LAC

*L'avez-vous vu, les matins de septembre,
Quand un léger brouillard le voile encor,
Et quand son eau, couleur d'opale et d'ambre,
A l'infini des océans sans bord ?*

Philippe Godet.

Il n'est pas aussi vaste, aussi harmonieux et clair que le Léman, mais il reflète dans ses eaux un horizon aux limites plus reculées et des montagnes plus lointaines. Ses rivages sont bas : d'un côté, le Jura, dont les pentes n'ont rien d'abrupt, et de l'autre, des falaises de molasse couronnées de verdure et des prairies qui se terminent par de vastes champs de roseaux. Sur ses bords une seule grande ville : Neuchâtel, qui lui donne son nom.

Il s'étend, immense, entre ses collines harmonieuses qui, peu à peu, reculent vers le Plateau suisse, tandis que le Chasseral s'enfuit vers le Nord.

Il est toujours en mouvement; il évoque parfois un grand fleuve qui roule; pendant les jours calmes, sa couleur est terne avec des reflets verts; au temps des canicules, il ressemble à une plaque de métal. A l'endroit où les canaux de la Thièle et de la Sauge le relient aux lacs de Morat et de Bière, il a des eaux terreuses qui dessinent de larges flaques jaunes.

Mais c'est par l'orage et la tempête qu'il faut le voir, ce grand lac jurassien. Quand les gouttes de pluie le harcèlent, il se soulève, pareil à un taureau piqué par un essaim de mouches, il bondit, et les petites vagues, toutes éclaboussées d'écume, s'enfuient vers le Nord comme des flèches lancées par un invisible archer.

La rive neuchâteloise est la mieux connue. De Concise, on gravit la forêt de la Lance. C'est là qu'est la fameuse route, Vy de l'Etraz, où passeront les régiments suisses avant de découvrir, de la hauteur, l'imposante armée du Téméraire. Brusquement le Jura recule. L'Arcuse sort de sa vallée encaissée et s'étale dans la plaine qu'elle a formée de ses alluvions. Voici Boudry et son viaduc, Colombier avec son vieux château et Cortaillod coquettement perché au-dessus de ses fameux vignobles. A midi, une friture de « bondelles » à Auvernier, après quoi nous arrivons à Neuchâtel.

Les peuples qui vivent sur les rives de ce lac sont de deux races, deux langues et deux religions. Quatre cantons l'ont choisi comme frontière. Tandis que la rive neuchâteloise s'appuie à la longue muraille du Jura, celle d'en face, qui s'étend d'Yvonand à la Sauge, est indécise. Quand le sol disparaît dans l'eau, c'est le roseau qui commence. Dans le terrain vierge que le lac a laissé à découvert, lorsque le niveau a baissé, l'aulne et le saule ont partout prospéré. Un grand espace vide s'étend entre les flots bas et les falaises arides. Cette grève prend des couleurs magnifiques au coucher du soleil et les roseaux frissonnent chaque soir quand le joran se lève.

Cette terre qui limite le lac du côté est et sud-est n'attire guère les promeneurs. C'est un petit pays, bien à soi, où viennent mourir les dernières collines du Jorat vaudois, tandis que la Basse-Broye fribourgeoise étend jusqu'ici sa vaste plaine. Allons nous promener dans ce petit pays bleu, vert et or.

Au-delà d'Yverdon, la forêt commence, une grande forêt au milieu de laquelle la route file toute droite, pareille à un ruban déroulé. Beaucoup de peupliers et d'arbres verts. La terre est humide et le lac est tout près, avec ses roseaux, ses joncs et ses herbages.

Yvonand, gros village aux fermes espacées, s'étale complaisamment sur les terrains d'alluvions déposés par la Mentue. Yvonand, village de paysans et de pêcheurs. Le paysan est cossu; il possède une belle ferme; il possède des vaches à l'étable et des machines agricoles pour cultiver son domaine; il est sédentaire. Le pêcheur est tout bronzé par le soleil; il a l'œil vif et des mouvements souples; à toutes les heures du jour et de la nuit, il est sur le lac. Puis, quand la tempête s'élève, il retire son bateau sur la grève et reste trois ou quatre jours à se reposer. S'il a bien vendu le poisson, on le voit longtemps attablé devant son litre. Il habite au village, mais il possède une petite cabane au bord de l'eau et des filets suspendus à des perches.

Quand on quitte Yvonand, on passe dans le vieux village de Cheyres, dont les maisons s'égrenent sur la route; on gravit, peu à peu, par de nombreux lacets, les falaises de Font, toutes couronnées de verdure. En bas, une plaine marécageuse, et, plus loin, l'emplacement où l'on découvrit, l'hiver dernier, — à cause des basses eaux — une intéressante station lacustre. Le long des falaises, des petits sentiers se perdent dans les herbes folles ou dans les buissons de noisetiers et sous les jeunes hêtres, petits sentiers qui ne vont nulle part et où les amoureux se promènent, le dimanche soir, en se donnant la main.

La colline gracieuse, voici les froments dorés, les seigles à la paille fine et les avoines encore vertes. La route court maintenant entre deux longues files de cerisiers, la route qui conduit là-bas, tout droit vers Estavayer-le-Lac, la jolie ville moyennageuse,

dont les tours du vieux château se dressent au-dessus de la pente.

Estavayer, vieille ville qui regarde le couchant et songe au passé ! Le soleil qui te caresse fait trembler l'ombre sur les vieilles murailles, où tes preux chevaliers luttèrent jadis pour défendre ton honneur. Dans les blessures que les obus firent à tes murs, croissent maintenant des mousses, des lichens et des fougères. Sous son manteau pierreuse, ta vieille église paroissiale ressemble à une grande dame pieuse et bienveillante. Tes vaillants seigneurs qui guerroyèrent autrefois sur tous les chemins d'Europe et qui défendirent le Saint-Sépulcre dorment leur dernier sommeil dans le petit cimetière qui s'abrite à l'ombre de tes murs.

Comme des fillettes curieuses, tes maisons se penchent sur la grand-place pour écouter chanter la fontaine ou bien les airs mélancoliques d'un carrousel, venu ici on ne sait pourquoi.

Vieille ville d'Estavayer, qui t'ennorgueillissais beaucoup plus de ton titre de chef lieu de district que de ton glorieux passé, tu t'habilles à la mode du jour et tu fléris tes demeures bourgeoises et patriciennes de géraniums roses !

De la porte de Payerne ou de celle de Grandson, on quitte Estavayer pour aller dans la campagne fribourgeoise. Là-bas, vers le Nord, on devine les trois ports de Chevroux, Port-Alban et Cudrefin, dont les maisons aux toits rouges émergent des arbres. A mesure qu'on s'éloigne du lac, les collines s'abaissent; on chemine vers la Basse-Broye. Toutes ces petites rivières que se frayent un lit entre les vallonnements de la plaine s'en vont à la Petite Glâne ou directement à la Broye. Sont-elles vaudoises ? Sont-elles fribourgeoises ? Elles l'ignorent elles-mêmes et nous faisons comme elles. La Broye, ainsi que son affluent, la Petite Glâne, passent et repassent une frontière fictive, donnant une unité à ce pays que le droit de conquête a jadis bigarré comme un habit d'Arlequin. Ces petits cours d'eau qui forment des cluses en miniature, sont un élément de pittoresque dans ce pays un peu monotone, où les molles ondulations du sol restent le trait essentiel. Taches noires des forêts, vert clair des prairies, teintes dorées des champs de blé qui attendent la moisson.

Si quelque chose peut rendre sensible le passage d'un canton à l'autre, c'est que, sur terre vaudoise, la maison de campagne coquette, la jolie « carrée » aux contrevents verts, se multiplie de plus en plus, tandis que le Fribourgeois reste fidèle à la rustique demeure dont l'immense toit abrite tout un monde.

La grande ferme fribourgeoise, assise sur de solides fondements en maçonnerie, y appuie la puissante charpente de sa grange à pont, cependant que la partie habitée par la famille est marquée par les petites fenêtres fleuries de géraniums. Sous les larges auvents, on voit d'imposants tas de bois, des harnais, des faucheuses, des chars à échelles démontés et des outils de tout genre. Le fermier de la Basse-Broye est à la fois charpentier, charron et jardinier; il répare ses outils lui-même; il cuit son pain une fois par semaine dans le four qui se dissimule à l'un des angles de sa maison; adossé au mur du jardin, il y a presque toujours un rucher.

On travaille ferme dans ce pays; et le samedi soir, après une semaine fatigante, on s'en va à l'auberge. Le dimanche matin, on se réveille au son des cloches qui appellent les fidèles au sermon ou qui, dès l'aube, sonnent toutes les heures jusqu'à celle de l'office.

Elles sonnent graves et lentes ou claires et joyeuses, tandis qu'au-dessus d'elles les nuages blancs glissent dans le grand ciel. Elles se répondent d'un village à l'autre, remplissant les cœurs d'allégresse.

Jean des Sapins.

TENDRESSES. — Le gendre et la belle-mère se font, par hasard, des confidences.

— C'est égal, Ernest, dit la belle-mère, avouez que vous manquez de prévenances pour moi... Tenez... je suis persuadée que quand je viendrais à mourir... c'est à peine si vous vous dérangeriez pour aller à mon enterrement.

— Oh !... belle-maman... essayez donc et vous verrez !...